

AVIS PUBLIC

Centre de services scolaire du Chemin-du-Roy

1515, rue Sainte-Marguerite, Case postale 100
Trois-Rivières (Québec) G9A 5E7

RÈGLEMENT DE DÉLÉGATION DE FONCTIONS ET DE POUVOIRS

Avis public est donné que le Centre de services scolaire du Chemin-du-Roy a modifié, lors d'une séance de décisions du directeur général le 23 septembre 2020, le règlement suivant :

Règlement de délégation de fonctions et de pouvoirs

Ce règlement modifié entre en vigueur le 24 septembre 2020.

Le texte intégral du règlement peut être consulté au Secrétariat général du Centre de services scolaire du Chemin-du-Roy au 1515, rue Sainte-Marguerite, à Trois-Rivières, durant les heures d'ouverture ou sur le site Internet du Centre de services www.csduroy.qc.ca.

Donné à Trois-Rivières,
ce 24 septembre 2020

Élyse Giacomo,
Secrétaire générale

Québec 